

LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Préparé conformément aux normes USA OSHA Hazcom 2012 / SIMDUT Canada 2015



Date de publication : 2019/03/04

Numéro de FDS : SSGC Spray Gun Paint Remover 425g_FR

Date De Révision : 2020/07/14

Numéro De Révision : 4

SSGC DÉCAPANT À PEINTURE POUR PISTOLET VAPORISATEUR, aérosol

1. IDENTIFICATION

Nom de Produit: SSGC DÉCAPANT À PEINTURE POUR PISTOLET VAPORISATEUR, aérosol

Description de Produit: Décapant à peinture , aérosol 425 g / 15 oz

Utilisation Générale: Décapant à peinture

Nombre Courant/Code de Produit: SSGC / 10065

Famille Chimique: à base de solvant

Formule Moléculaire: Mélange

Le Fabricant ou Le Fournisseur

Dominion Sure Seal Ltd.
6175 Danville Road, Mississauga
Ontario, Canada L5T 2H7
Fax: 905-670-5174
www.dominionsureseal.com

Service à la clientèle: 905-670-5411

Numéros de Téléphone d'Urgence (24 H)

CANUTEC : (613) 996-6666

CHEMTREC : (800) 424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Les éléments de classification et d'étiquetage énoncés ci-après furent établis conformément à la Norme de Communication de Risques OSHA (29 CFR 1910.1200; Hazcom 2012) et les règlements canadiens SIMDUT (Règlements sur les Produits Dangereux; WHMIS 2015). Ces informations peuvent différer des informations sur les étiquettes actuelles de produits pour celles réglementées par d'autres organismes.

Risques pour la santé:

Toxicité aiguë - voie orale et par inhalation, Catégorie 2

Toxicité pour certains organes ciblés (exposition unique), Catégorie 1

Irritation oculaire., Catégorie 2

Toxicité pour certains organes ciblés (exposition unique), Catégorie 3 (des effets narcotiques)

Toxicité pour certains organes ciblés (expositions répétées), Catégorie 2

Cancérogénicité, Catégorie 2

Dangers physiques:

Aérosols inflammables, Catégorie 1

Gaz sous pression

Asphyxiants simples, Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Composants dangereux pour l'étiquetage:

acétone, méthanol, 2-(2-éthoxyéthoxy)éthanol, méthyléthylcétone, solvant naphta aromatique léger (pétrole), acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle, xylène, mélanges d'isomères et éthylbenzène



Flamme



Cylindre de
gaz



Marque
d'exclamation



Risque
pour la
santé

Mot indicateur: DANGER.

Mention de danger

H222: Aérosol extrêmement inflammable.

H280: Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H302 + H332: Nocif si avalé ou inhalé.

H370: Risque avéré d'effets graves pour les yeux et le nerf optique.

H319: Provoque une irritation oculaire sérieuse.

H336: Peut provoquer somnolence et des vertiges.

H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes d'audition et le système nerveux central à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .

H351: Susceptible de provoquer le cancer.

H600: Peut déplacer l'oxygène et causer rapidement la suffocation.

Conseil de prudence

Prévention:

P201: Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les dispositions de sécurité.

P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et des sources d'inflammation. Ne pas fumer.

P211: Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251: Un récipient sous pression: Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P260: Éviter de respirer les brouillards, les vapeurs ou les aérosols.

P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux.

P264: Se laver les mains et la peau exposée soigneusement après manipulation.

P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Intervention:

P308+P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P304+P340: EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'air frais et l'installer de façon qu'elle puisse respirer aisément.

P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P301+P312: EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal.

P330: Rincer la bouche.

P331: NE PAS faire vomir.

Entreposage:

P403+P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P410+P412: Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P405: Garder sous clef.

Élimination:

P501: Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.

Dangers non classifiés ailleurs: Risque d'aspiration - Catégorie 2 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Survol des urgences

Préoccupations immédiates: Aérosol extrêmement inflammable. Risque présumé d'effets graves pour les yeux et le nerf optique. L'ingestion peut causer la cécité. Ce produit peut être nocif s'il est inhalé. Provoque une sévère irritation des yeux. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Une exposition prolongée ou répétée peut entraîner des lésions du système nerveux. Susceptible de provoquer le cancer. La vapeur réduit la disponibilité de l'oxygène pour respirer.

Commentaires: < 5 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue.

Voir la section 9, 10 pour plus d'information sur les effets physico-chimiques.

Voir la section 11 pour plus d'information sur les effets pour la santé.

Voir la section 12 pour plus d'information sur les effets physico-chimiques.

L'étiquetage du contenant n'inclura peut-être pas les éléments précités. L'étiquetage précité s'applique aux produits utilisés seulement pour usage industriel / professionnel.

Les produits de consommation devraient être étiquetés conformément au Règlement Canadien sur les Produits Chimiques et Conteneurs de Consommation et aux Règlements de la Commission de Sécurité des Produits. L'étiquetage des produits de consommation ont préséance sur l'étiquetage canadien SIMDUT 2015 et la Norme de Communication de Risques OSHA Hazcom 2012.

3. COMPOSITION / INDICATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Poids%	numéro CAS
acétone	50 - 51	67-64-1
propane	13.5 - 14.5	74-98-6
méthanol	10.5 - 11.5	67-56-1
isobutane	5.5 - 6.5	75-28-5
2-(2-éthoxyéthoxy)éthanol	4.5 - 5.5	111-90-0
méthyléthylcétone	3 - 4	78-93-3
solvant naphta aromatique léger (pétrole)	3 - 4	64742-95-6
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	3 - 4	108-65-6
xylène, mélanges d'isomères	2.2 - 2.6	1330-20-7
éthylbenzène	0.5 - 0.7	100-41-4
cumène	< 0.1	98-82-8

Commentaires: À la connaissance actuelle du fournisseur, il n'y a aucun autre ingrédient présent qui pourrait être classifié et contribuer à la classification du produit et donc nécessiterait d'être déclaré dans cette section.

Le solvant naphta aromatique léger (pétrole) est une substance complexe, c'est-à-dire comme un mélange complexe de composition connue ou inconnue. Le cumène et l'éthylbenzène sont les composants dangereux qui peuvent être inclus dans la substance complexe à 1 à 2% p/p pour le cumène et à 0.1 à 0.5% p/p pour l'éthylbenzène.

Le xylène, mélanges d'isomères est une substance complexe, c'est-à-dire comme un mélange complexe de composition connue ou inconnue.

L'éthylbenzène est un composant dangereux qui peuvent être inclus dans la substance complexe à 18 à 20% p/p.

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

Contact des yeux: En cas de contact, rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau en lavant alternativement chaque paupière jusqu'à ce que toute trace du produit ait disparu (au moins 15 minutes). Appeler un médecin si l'irritation persiste.

Contact de Peau: Se laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste. Retirer tout vêtement contaminé et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

SSGC DÉCAPANT À PEINTURE POUR PISTOLET VAPORISATEUR, aérosol

Ingestion: En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissement. Donner un verre d'eau ou de lait à la victime. Contacter un médecin ou un centre anti-poison immédiatement. Ne jamais rien administrer oralement à une personne inconsciente.

Inhalation: Transporter à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Signes et Symptômes d'Exposition Excessive

Contact des yeux: Le contact provoque une sévère irritation des yeux. Ce produit sous forme de liquide, aérosol ou gaz est irritant et peut provoquer douleur, lacrymation, rougissement et gonflement accompagnés d'une sensation de picotement et/ou d'une impression d'avoir de fines poussières dans les yeux.

Contact de Peau: Le contact prolongé ou répété peut provoquer une irritation de la peau. Peut être absorbé par la peau dans des quantités dangereuses. L'inhalation des vapeurs et/ou l'absorption cutanée peuvent avoir des effets sur le système nerveux et provoquer une cécité.

Ingestion: Peut causer de l'irritation. Les symptômes de l'ingestion peuvent inclure la douleur abdominale, la nausée, le vomissement et la diarrhée. Poison, peut être mortel ou provoquer une cécité en cas d'ingestion.

Inhalation: L'inhalation de concentrations élevées de vapeur et des brouillards de pulvérisation peut être dangereuse. Susceptible de provoquer maux de tête et vertiges. Des concentrations élevées de vapeur peuvent entraîner une somnolence. Des concentrations élevées peuvent avoir des effets sur le système nerveux (par ex. somnolence, vertige, nausée, maux de tête, paralysie et perte de conscience). Des concentrations élevées de vapeur peuvent remplacer l'oxygène dans espaces clos et causer l'asphyxie.

Notes à l'intention du médecin: Le traitement de la surexposition sera basé sur le contrôle des symptômes et la condition clinique du patient.

Informations supplémentaires: Aucunes données disponibles.

5. MESURES DE COMBAT DES INCENDIES

Propriétés inflammables: Aérosol extrêmement inflammable. Peut spontanément former des mélanges détonants au point d'éclair ou au-delà.

Moyens D'Extinction: Utiliser de la mousse d'alcool, du dioxyde de carbone, ou une vaporisation d'eau pour combattre les incendies dans lesquels ce matériau est impliqué.

Produits De Combustion Dangereux: En cas d'incendie, des gaz irritants et très toxiques peuvent être dégagés par décomposition thermique ou combustion.

Procédures de Combat Contre le Feu: La pression à l'intérieur des récipients peut monter en cas d'exposition à la chaleur (au feu).

Équipement de Combat Contre le Feu: Comme pour tout incendie, porter un dispositif respiratoire autonome (à demande de pression, agréé MSHA/NIOSH [Mine Safety and Health Administration/National Institute for Occupational Safety and Health = Régie de la Santé et de la Sécurité des Mines/Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail] ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Sensibilité aux décharges statiques: Le produit est sensible aux décharges statiques.

Sensibilité aux impacts mécaniques: Le produit est probablement sensible aux impacts mécaniques. Ne pas perforer le contenant. Contenu sous pression. Ne pas exposer à la chaleur ou entreposer au-dessus de 120°F (49°C).

6. MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

Petit Écoulement: Éliminer toutes les sources d'ignition. Assurer une ventilation adéquate. Circonscrire la fuite de liquide avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser de matière combustible comme la sciure. Balayer le matériau en veillant à ne pas soulever de poussières. Le placer dans un conteneur approprié en vue de son élimination et fermer hermétiquement.

Précautions au Niveau de L'Environnement

Écoulement Dans L'Eau: Ne pas vidanger dans un égout.

SSGC DÉCAPANT À PEINTURE POUR PISTOLET VAPORISATEUR, aérosol

Écoulement Sur La Terre: Ne pas laisser s'écouler dans un égout pluvial ou une rigole se déversant dans un cours d'eau.

Équipement Spécial De Protection: Immédiatement nettoyer les écoulements en observant les précautions du chapitre 8 sur l'Équipement de Protection (Protective Equipment).

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Procédures Générales: Respecter tous les règlements nationaux, provinciaux et locaux sur l'entreposage, la manipulation, la distribution et l'élimination des liquides inflammables. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail.

Manipulation: Contenu sous pression. Ne pas exposer à la chaleur ou entreposer au-dessus de 120°F (49°C). Utiliser seulement dans une zone bien ventilée. Ne pas utiliser en présence de flamme nue ou d'étincelles. Ne pas perforer le contenant. Ne pas respirer les vapeurs ou les brouillards d'aérosol. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Se laver avec soin après la manipulation.

Entreposage: Éviter chaleur et flammes. Entreposer dans un endroit frais et sec. Ce contenant peut exploser s'il est chauffé. Ne pas incinérer.

8. CONTRÔLES D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Règles d'Exposition

COMPOSANTES DANGEREUSES SELON OSHA / SIMDUT 2015				
Nom chimique	Les Limites d'Exposition Professionnelle			
			ppm	mg/m ³
acétone	NET/PEL de l'OSHA	TWA	1000	2400
	CMA de l'ACGIH	TWA	500	1188
		STEL	750	1782
	REL du NIOSH	TWA	250	590
propane	NET/PEL de l'OSHA	TWA	1000	1800
	CMA de l'ACGIH	TWA	1000	--
	REL du NIOSH	TWA	1000	1800
méthanol	NET/PEL de l'OSHA	TWA	200	260
	CMA de l'ACGIH	TWA	200	262
		STEL	250	328
	REL du NIOSH	TWA	200	260
STEL		250	325	
isobutane	CMA de l'ACGIH	STEL	1000	--
	REL du NIOSH	TWA	800	1900
2-(2-éthoxyéthoxy)éthanol	Canada-Ontario	TWA	30	165
	Allemagne (États Germaniques Unis - DFG)	TWA	[1]	50 [1]
		STEL	[1]	100 [1]
méthyléthylcétone	REL du NIOSH	TWA	200	590
		STEL	300	885
	CMA de l'ACGIH	TWA	200	--
		STEL	300	--

SSGC DÉCAPANT À PEINTURE POUR PISTOLET VAPORISATEUR, aérosol

	NET/PEL de l'OSHA	TWA	200	590
solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Fournisseur OEL	TWA	19	100
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	États-Unis OEL	-	-- [2]	-- [2]
	EU OEL	TWA	50	275
xylène, mélanges d'isomères	NET/PEL de l'OSHA	TWA	100	435
	CMA de l'ACGIH	TWA	100	434
		STEL	150	651
	REL du NIOSH	TWA	100	435
STEL		150	655	
éthylbenzène	NET/PEL de l'OSHA	TWA	100	435
	CMA de l'ACGIH	TWA	20	87
	REL du NIOSH	TWA	100	435
		STEL	125	545

NOTES DE BAS DE PAGE DU TABLEAU:

1. Fraction inhalable et vapeur.

2. Les limites d'exposition à ce produit n'ont pas été établies aux États-Unis selon OSHA, NIOSH, ACGIH.

Contrôles D'ingénierie: Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Porter un équipement de protection personnel (respiratoire) adéquat, si l'exposition ne peut être évitée par une ventilation locale.

Équipement de Protection Individuelle

Yeux et Visage: Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Ne portez pas des verres de contact lorsque vous travaillez avec ce produit. Des fontaines pour se rincer les yeux devraient être à proximité des endroits de travail.

Contact de Peau: Porter des gants résistants aux produits chimiques.

Respiratoire: Porter un équipement de ventilation approprié lors de ventilation insuffisante. Un masque à gaz filtrant agréé NIOSH/MSHA avec une cartouche ou un boîtier à vapeurs organiques peut être acceptable dans certains cas où les concentrations en suspension dans l'air devraient dépasser les limites de sécurité.

Tenue de Protection: Porter des vêtements de protection au besoin pour éviter tout contact.

Pratiques d'Hygiène au Travail: Pratiquer une bonne hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Oter rapidement les vêtements contaminés et les laver soigneusement avant des les réutiliser.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État Physique	: Liquide, sans propulseurs d'aérosol
Odeur	: Cétone
Seuil Olfactif	: Aucune données disponibles.
Apparence	: Aérosol
Couleur	: Clair, incolore
pH	: Aucune données disponibles.
% Composés Volatils	: 100% p/p
Point d'éclair et Méthode	: -18°C Setaflash Coupelle fermée, acétone [la plus basse valeur connue du

SSGC DÉCAPANT À PEINTURE POUR PISTOLET VAPORISATEUR, aérosol

concentré aérosol]

Limites d'Inflammabilité : 1.0 à 12.8

Notes: Basé sur des données pour l'acétone

Température D'Autoignition : 480°C (896°F)

Notes: Basé sur des données pour l'acétone [la plus basse valeur connue du concentré aérosol]

Pression de la Vapeur : 55 - 70 psig à 25°C

Densité de Vapeur : > 1 (l'air = 1)

Point d'Ébullition : 56°C (acétone) [la plus basse valeur connue du concentré aérosol]

Point de Congélation : Aucunes données disponibles.

Point de Fusion : Aucunes données disponibles.

Solubilité dans l'Eau : Partiel

**Taux d'Évaporation
(Acétate de n-butyle = 1)** : > 1

Densité : 0.805 - 0.815 g/ml à 20°C

Notes: Une estimation de la densité du concentré aérosol

Viscosité : < 10 cps à 25°C

Contenu de COV : 49 - 50% p/p (< 365 g/l), sauf exemptions

Propriétés Oxydantes : Aucun

Commentaires: Aucun

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Risque Réactif : Non

Polymérisation Dangereuse: Occurrence peu probable.

Stabilité: Stable sous des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Conditions à Éviter: Tenir loin des flammes et de tout objet produisant des étincelles. Ce contenant peut exploser s'il est chauffé.

Réactions Dangereuses Possibles: Forte réaction exothermique avec les agents fortement oxydants et les acides fortes.

Produits de Décomposition Nocifs: Par feu et températures élevées: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone et autres composés indéterminés.

Matériaux Incompatibles: Agents fortement oxydants et bases fortes.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

SSGC DÉCAPANT À PEINTURE POUR PISTOLET VAPORISATEUR, aérosol

Nom chimique	DL ₅₀ orale mg/kg (rat)	DL ₅₀ cutanée mg/kg (lapin)	CL ₅₀ par inhalation mg/l
acétone	8400 5250(souris) 5300(lapin)	>15,700	50.1(rat;8h) 44.0(souris;4h)
propane	Sans objet	Sans objet	>800,000 ppm (rat,15m) [>1443 mg/L]
méthanol	6200(rat) 5630(rat) 7300(souris)	15,800	83.9(rat;4h)
isobutane	Sans objet	Sans objet	658(rat;4h) 570,000 ppm (rat;15m) 680(souris;2h)
2-(2-éthoxyéthoxy)éthanol	5900 - 6100 7300 6439 5490	8476 4200	>5.24(rat;4h) (aérosol)
méthyléthylcétone	3400(rat) 2900(rat) 5520(rat) 3140(souris)	>8000	34.5(rat;4h) [11,700 ppm] >5000 ppm (rat;6h)
solvant naphta aromatique léger (pétrole)	3592	> 3160	>6.19(rat;4h) (aucune décès; vapeur saturée) >76.3(rat;4h)
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	>10,000 8532 13,700	>5000(rat) >19,400(lapin)	10.8(rat;3h) 23.5(rat;6h) (aucune décès)
xylène, mélanges d'isomères	5400 5251(souris) 5627(souris)	12,180	6350 ppm (rat;4h) 6700 ppm (rat;4h)
éthylbenzène	5460 3500 5627(souris)	17,800 15,354	17.2(rat;4h) 13,367 ppm (rat;2h)
cumène	2910	> 10,000	41.6(rat;1h)

Toxicité cutanée aiguë DL₅₀: Contient: méthanol. Sur la base des données des ingrédients disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la toxicité cutanée aiguë ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >2000 mg/kg. Légèrement toxique. Peut être absorbé par la peau dans des quantités dangereuses.

Toxicité orale aiguë DL₅₀: Contient: méthanol. Sur la base des données des ingrédients, le mélange est classifié comme: Toxicité Orale Aiguë, Catégorie 4. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de > 300 et ≤ 2000 mg/kg. Poison, peut être dangereuse ou provoquer une cécité en cas d'ingestion.

Toxicité par inhalation aiguë CL₅₀: Contient: méthanol. Sur la base des données des ingrédients, le mélange est classifié comme: Toxicité Aiguë par Inhalation, Catégorie 4. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >10 and ≤ 20 mg/l/4h (vapeurs). L'inhalation de concentrations élevées de vapeur et la brume de jet peut être dangereuse. Des concentrations élevées de vapeur peuvent se retrouver dans un espace limité et/ou dans des conditions de mauvaise ventilation.

Remarques: <5 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue.

Aucune information toxicologique supplémentaire n'est disponible pour ce produit en tant que tel.
(Consulter les informations concernant la toxicité des composants).

SSGC DÉCAPANT À PEINTURE POUR PISTOLET VAPORISATEUR, aérosol

Les principales voies d'exposition:

Contact oculaire. Inhalation. Contact cutané. Ingestion.

Irritation cutanée / Corrosion cutanée: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à l'irritation cutanée ne sont pas respectés. Cette substance n'est généralement pas irritante et est seulement légèrement irritante pour la peau. Un contact prolongé et répété peut provoquer des pertes adipeuses et un dessèchement de la peau qui peuvent entraîner irritation de la peau et dermatite (éruption cutanée).

Irritation oculaire / Lésions oculaires graves: Contient: acétone et méthyléthylcétone. Le contact provoque une sévère irritation des yeux. Le mélange est classifié comme: Irritant oculaire, catégorie 2, sur la base de la somme des données des ingrédients (>10% des ingrédients classifiés comme irritants oculaires, catégorie 2). Ce produit sous forme de liquide, aérosol ou gaz est irritant et peut provoquer douleur, lacrymation, rougissement et gonflement accompagnés d'une sensation de picotement et/ou d'une impression d'avoir de fines poussières dans les yeux.

Sensibilisant respiratoire / Cutané: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la sensibilisation respiratoire ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs respiratoires, catégorie 1 ou sous-catégorie 1A et < 1.0% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs respiratoires, sous-catégorie 1B).

Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la sensibilisation cutanée ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs cutanés, catégorie 1 ou sous-catégorie 1A et < 1.0% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs cutanés, sous-catégorie 1B).

Mutagénicité sur les cellules germinales: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Mutagénicité des Cellules Germinales ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme Mutagènes de Cellules Germinales, catégorie 1A ou 1B et <1.0% des ingrédients classifiés comme Mutagènes de Cellules Germinales, catégorie 2).

Carcinogénicité

Nom chimique	Statut NTP	Statut CIRC	Statut OSHA	Autre
acétone	--	--	--	A4 (ACGIH)
propane	--	--	--	--
méthanol	--	--	--	--
isobutane	--	--	--	--
2-(2-éthoxyéthoxy)éthanol	--	--	--	--
méthyléthylcétone	--	--	--	--
solvant naphta aromatique léger (pétrole)	--	--	--	--
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	--	--	--	--
xylène, mélanges d'isomères	--	3	--	--
éthylbenzène	--	2B	--	A3 (ACGIH)
cumène	R	2B	--	--

Remarques: Le CIRC classe le éthylbenzène dans le groupe 2B (possiblement cancérigène pour les humains). Le mélange est classifié comme: Cancérogénicité, catégorie 2, sur la base des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration(≥ 0.1% des ingrédients classifiés comme Cancérogènes, catégorie 2).

Toxicité Envers La Reproduction: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité pour la Reproduction ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme Toxicité pour la Reproduction, catégorie 1 ou 2).

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique: Contient: méthanol. Le mélange est classifié comme: Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 1, sur la base des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration (≥ 1.0% des ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 1). Risque présumé d'effets graves pour les yeux et

SSGC DÉCAPANT À PEINTURE POUR PISTOLET VAPORISATEUR, aérosol

le nerf optique.

Contient: acétone, méthyléthylcétone et solvant naphta aromatique léger (pétrole). Le mélange est classifié comme: Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 3, sur la base de la somme des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration ($\geq 20\%$ de la somme de tous les ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 3 [Des effets narcotiques]). Susceptible de provoquer une grave dépression du système nerveux (perte de conscience). Des concentrations élevées de vapeur peuvent entraîner une somnolence. Susceptible de provoquer maux de tête et vertiges.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées: Contient: xylène, mélanges d'isomères et éthylbenzène. Le mélange est classifié comme: Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Répétée, catégorie 2, sur la base des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration ($\geq 1.0\%$ des ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Répétée, catégorie 2). Une inhalation prolongée peut être dangereuse. L'exposition chronique à des solvants organiques tels que Xylène et Éthylbenzène a été associée à divers effets toxiques sur les neurones dont des lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. Les symptômes comprennent: perte de mémoire, perte de facultés intellectuelles et perte de coordination.

Danger par aspiration: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant aux Risques d'Aspiration ne sont pas respectés ($< 10\%$ des ingrédients classifiés comme Risques d'Aspiration, catégorie 1 et/ou viscosité du mélange $> 20.5 \text{ mm}^2/\text{s}$ à $40 \text{ }^\circ\text{C}$).

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Données sur l'Environnement: Aucunes données disponibles.

Information Écotoxicologique: Aucunes données disponibles.

Bioaccumulation/l'Accumulation: Aucunes données disponibles.

Distribution: Aucunes données disponibles.

Toxicité Aquatique (Aiguë): Aucunes données disponibles.

Information sur l'Évolution Chimique: Aucunes données disponibles.

13. CONSIDÉRATIONS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

Méthode d'Élimination: Respecter les réglementations locales, nationales ou internationales relatives au traitement des déchets dangereux et au traitement des conteneurs. Ne pas laisser pénétrer la substance/le produit dans les égouts.

Élimination du Produit: Lorsque le contenant est vide, bouton-poussoir pour réduire toute la pression et disposer du récipient et du contenu non utilisé conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

14. INFORMATIONS REGARDANT LE TRANSPORT

DOT (Département des Transports)

Nom Propre d'Expédition : AÉROSOLS

Classe/Division de Danger Principal: 2.1

Numéro UN/NA : 1950

Groupe d'Emballage : N/AP

Étiquette : Classe 2.1, Gaz inflammable

Autres Informations sur l'Expédition:

Avec un emballage intérieur $< 1.0 \text{ L}$, ce produit peut être expédié comme Quantité Limitée selon DOT 173.306.

Manifeste (OMI/IMDG)

Appellation Réglementaire : AÉROSOLS

Numéro UN/NA : 1950

SSGC DÉCAPANT À PEINTURE POUR PISTOLET VAPORISATEUR, aérosol

Classe/Division de Danger Principal: 2.1

Groupe d'Emballage : N/AP

Polluant Marin : Aucun

Étiquette : Classe 2.1, Gaz inflammable

Remarque: Avec un emballage intérieur < 1.0 L, ce produit peut être expédié comme Quantité Limitée.

Règlement sur le Transport de Marchandises Dangereuses au Canada

Appellation Réglementaire : AÉROSOLS

Numéro UN/NA : 1950

Classe/Division de Danger Principal: 2.1

Groupe d'Emballage : N/AP

Étiquette : Classe 2.1, Gaz inflammable

Note TMD:

Avec un emballage intérieur < 1.0 L, cette composante peut être expédiée comme Quantité Limitée selon TMD Section 1.17.

15. INFORMATIONS CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION

ÉTATS UNIS

Catégorie de Risque de la Section 311/312 de la SARA

311/312 DANGERS POUR LA SANTÉ: Toxicité aiguë (inhalation), Toxicité aiguë (oral), Cancérogénicité, Irritation oculaire, Effets narcotiques, Asphyxiants simples, Toxicité sur organes ciblés (exposition répétée), Toxicité sur organes ciblés (exposition simple)

311/312 Les dangers physiques: Aérosols inflammables, Gaz sous pression

Les Produits Chimiques Toxiques de la Section 313 d'EPCRA

Nom chimique	Poids%	numéro CAS
méthanol	10.5 - 11.5	67-56-1
xylène, mélanges d'isomères	2.2 - 2.6	1330-20-7

EPCRA Section 302 Extremely Hazardous Substances

EPCRA Status:

Ce produit ne contient aucune substance extrêmement dangereuse répertoriée sujette aux exigences de déclaration de SARA Titre III, Section 302.

CERCLA Substances Dangereuses et Quantité Rapportable (QR)

Nom chimique	Poids%	QR
acétone	50 - 51	5,000
méthanol	10.5 - 11.5	5,000
méthyléthylcétone	3 - 4	5,000
xylène, mélanges d'isomères	2.2 - 2.6	100
éthylbenzène	0.5 - 0.7	1,000
cumène	< 0.1	5,000

TSCA (Acte sur le Contrôle des Substances Toxiques)

Statut Selon le TSCA:

SSGC DÉCAPANT À PEINTURE POUR PISTOLET VAPORISATEUR, aérosol

Tous les composants sont inclus dans cet inventaire, hormis ceux qui sont dispensés d'y figurer.

LPA 112(b) Polluant d'Air Dangereux


Nom chimique	Poids%	numéro CAS
méthanol	10.5 - 11.5	67-56-1
xylène, mélanges d'isomères	2.2 - 2.6	1330-20-7
éthylbenzène	0.5 - 0.7	100-41-4

LPA 112(r) - La Liste de Substances pour la Prévention des déversements accidentels de produit chimique:

Ce produit renferme les produits chimiques suivants sous réserve de l'exigence de divulgation de CAA 112(r).

Nom	No CAS	La Quantité seuil (QS)
Propane	74-98-6	10,000
Butane	75-28-5	10,000

Proposition 65 de la Californie:

 **AVERTISSEMENT:** Ce produit peut vous exposer à des agents chimiques, y compris les agents chimiques énumérés ci-dessous, identifiés par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer et des malformations congénitales ou autres troubles de l'appareil reproducteur. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov.

Nom chimique	Poids%	Répertorié
méthanol	10.5 - 11.5	● Toxicité sur le développement
éthylbenzène	0.5 - 0.7	● Cancer
cumène	< 0.1	● Cancer

Norme de Communication de Risque de l'LSST (29 CFR 1910.1200):

Statut OSHA: Produit Dangereux (voir Section 2 pour détails).

Ce produit a été classifié selon les critères de risque des Normes sur la Communication des Renseignements à l'Égard des Matières Dangereuses (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA -USA et la Fiche de Données de Sécurité comporte toutes les informations requises par la Norme sur la Communication des Renseignements à l'Égard des Matières Dangereuses d'OSHA (HazCom 2012).

CANADA

Symbole et Classification de Danger pour le SIMDUT

Voir la section 2 pour plus d'information.

Statut de Normalisation selon le SIMDUT:

Ce produit a été classé selon les critères du Règlement sur les produits dangereux et la fiche signalétique contient toute l'information prescrite par le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015).

Classification de SIMDUT:

Statut SIMDUT 2015 (Canada): Produit dangereux (Voir la section 2 pour plus d'information).

LCPE - L'Inventaire National des Rejets de Polluants (INRP):

SSGC DÉCAPANT À PEINTURE POUR PISTOLET VAPORISATEUR, aérosol

Nom	No CAS	No Partie INRP
méthanol	67-56-1	1A, 5 (COV)
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	5 (VOC)
méthyléthylcétone	78-93-3	1A, 5 (COV)
solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	5 (COV)
xylène, mélanges d'isomères	1330-20-7	1A, 5 (COV)
éthylbenzène	100-41-4	1A, 5 (COV)
propane	74-98-6	5 (COV)
isobutane	75-28-5	5 (COV)

Liste des Substances Domestiques (DSL) / Liste des Substances Non-Domestiques (NDSL):

Tous les composants sont inclus dans cet inventaire, hormis ceux qui sont dispensés d'y figurer.

Commentaires La Teneur en COV -- Voir la section 9.

16. AUTRES INFORMATIONS

Raisons de Délivrance: La Fiche de Données de Sécurité a été mise à jour.

Approuvé Par: Jim Gordon **Titre:** Chimiste de R&D

Préparé Par: Conformité réglementaire

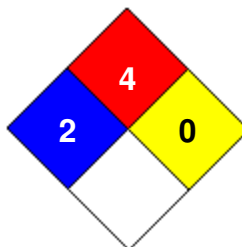
Date De Révision: 2020/07/14

Pour Information Contacter: 905-670-5411

Sommaire des Révisions: Cette fiche signalétique remplace le 2020/05/29 FS.

CLASSIFICATION POUR LE HMIS

SANTÉ	*	2
INFLAMMABILITÉ		4
RISQUE MATÉRIEL		0
PROTECTION PERSONNELLE		G

CODES POUR LE NFPA

Classification d'entreposage NFPA 30 / 30B: Aérosol de niveau 3

Notes Supplémentaires du Fabricant: Aucun

Sources de Données: Pas disponible

Informations Supplémentaires pour la FDS: N/AV Pas disponible

N/AP Sans objet

ND Pas encore déterminé

ACGIH - Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux

LPA La Loi sur la Propreté de l'Air

RPCC Le Règlement sur les Produits Chimiques et Contenants de Consommation

LCPE La Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement

CERCLA La Loi sur l'Intervention, l'Indemnisation et la Responsabilité en Matière d'Environnement

EPCRA La Loi sur la Planification des Interventions d'urgence et sur le Droit de Savoir de la Communauté

SSGC DÉCAPANT À PEINTURE POUR PISTOLET VAPORISATEUR, aérosol

IARC Association Internationale pour la Recherche sur le Cancer

MSHA Régie de la Sécurité et la Santé dans les Mines

NIOSH Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail

NTP Programme Nationale de Toxicologie

LSST La Loi sur la Sécurité et la Santé au Travail

SARA La Loi Portant Modification et Réautorisation du Fonds Spécial pour l'Environnement

SIMDUT Système d'Information sur les Matériaux Dangereux pour le Travailleur

Déclarations Générales: Aucun

Commentaires: Aucun

Dénégation de Responsabilité du Fabricant: L'information ci-incluse est basée sur des données considérées exactes. Aucune garantie n'est précisée ni impliquée concernant l'exactitude de ces données ou des résultats obtenus en utilisant ces données. Aucune responsabilité n'est assumée pour toute blessure personnelle ou pour tout dommage de propriété causés par le matériel aux acheteurs, aux utilisateurs ou aux tiers. Ces acheteurs ou utilisateurs utilisent le matériel à leurs risques.